



SECTION INTERNATIONALE

BRITANNIQUE

"Excellence et Culture"



«Ambition et Réussite »

OBJECTIFS :

L'enseignement s'adresse à des élèves francophones, bilingues et anglophones. Les études sont inscrites dans le système éducatif français, mais organisées en concertation étroite avec les responsables de l'Université de Cambridge et basées sur le système éducatif britannique, dans le but de :

- Permettre à de jeunes anglophones séjournant en France de façon temporaire de maîtriser la langue et la culture françaises, en maintenant des liens privilégiés avec la culture d'origine afin que la réintégration scolaire soit facilitée.
- Permettre à de jeunes francophones de devenir bilingues et biculturels et de pouvoir ainsi prétendre à une formation supérieure dans un cadre international.
- Permettre à tous d'approfondir leur connaissance de la culture des pays anglo-saxons et de reconnaître la richesse des autres cultures dans le respect mutuel. La démarche utilisée consiste à préparer les jeunes à la citoyenneté européenne.

Les élèves inscrits en section internationale britannique bénéficient d'un enseignement particulier de langue et littérature anglaises. L'histoire et la géographie sont enseignées essentiellement en anglais sur les trois niveaux.

HORAIRES EN CLASSE DE SECONDE

Les matières enseignées dans la section et les horaires sont les enseignements d'une classe de seconde normale sauf (*)

- Français : 4h
- Littérature en anglais : 4h (*)
- Histoire-géographie en anglais : 4h (*1h de plus que le tron commun)
- LV anglais : 3h
- LV allemand ou espagnol : 3h
- Mathématiques : 4h
- Sciences physiques : 3h
- Sciences de la vie et de la terre : 1h30
- Education physique et sportive : 2h
- Enseignement moral et civique : 0h30
- Sciences numériques et technologiques : 1h30

Pas d'option facultative compte tenu du poids des horaires obligatoires

L'EXAMEN :

Les épreuves communes de contrôle continu en LVA sont remplacées par une évaluation spécifique en contrôle continu, organisée en classe de terminale (une composition écrite en anglais qui porte sur la littérature d'une durée de quatre heures, affectée du coefficient 10, et une interrogation orale, affectée du coefficient 5).

Les épreuves communes de contrôle continu en histoire-géographie sont remplacées par une évaluation spécifique en contrôle continu organisée en classe de terminale (une composition écrite en anglais qui porte sur le programme aménagé d'histoire-géographie d'une durée de quatre heures, affectée du coefficient 10, et une interrogation orale, affectée du coefficient 5).

L'épreuve du Baccalauréat OIB est supervisée par l'University of Cambridge Local Examinations Syndicate (UCLES) en collaboration étroite avec le Ministère de l'Education Nationale.

Quel intérêt ?

Le baccalauréat français avec l'option internationale est un diplôme exigeant qui valide les études en section internationale. Il présente les avantages du baccalauréat français et la caution des autorités étrangères qui sont associées à l'examen et garantissent un niveau équivalent à celui des meilleurs élèves de leur pays.

Il en résulte des facilités d'accès dans les grandes universités étrangères. Celles-ci résultent nonobstant les modalités particulières à chaque université, du renom de ce diplôme et des établissements qui y préparent.

Pour les études en France, il est de plus en plus apprécié, y compris dans les classes préparatoires, car il atteste non seulement une double culture mais une réelle puissance de travail et une véritable polyvalence.

RECRUTTEMENT : Recrutement non sectorisé :

Admission :

L'admission des élèves français et étrangers en classe de seconde dans la section internationale britannique du Lycée International Charles De Gaulle est prononcée par la Direction Départementale des Services de l'Education Nationale de Côte d'Or au vu du dossier de candidature et des résultats à l'épreuve écrite et à l'épreuve orale de niveau de langue.

Qualités Requises :

- **Motivé**
- L'élève candidat doit montrer un intérêt manifeste pour la langue anglaise et la culture des pays anglophones.
- **Bon niveau général**
- Notamment un bon niveau en langue (B2 au CECRL), mais aussi en histoire-géographie.
- **Autonome et travailleur**
- Une aptitude certaine à se prendre en charge, à s'organiser, à travailler avec efficacité et persévérance.

Les élèves recrutés en 2nde internationale s'engagent à poursuivre en classe de 1^{er}e internationale, sinon ils devront repartir dans le lycée de leur secteur.



PRE-ADMISSION EN SECONDE SECTION INTERNATIONALE BRITANNIQUE
Épreuves en langue anglaise organisées au Lycée Charles de Gaulle
(voir site www.lycee-internationalcdg.fr)

- 1 - Épreuve écrite d'admissibilité : mi-mars
- 2 - Épreuve orale de pré-admission : courant mai

DEPOT D'UN DOSSIER DE CANDIDATURE POUR CONVOCATION AU L'ÉPREUVE ECRITE
(à télécharger sur le site)

Contact :
Secrétariat scolarité (Mme Worlein) : ☎ 03.80.70.24.82 – ✉ scol.0211928g@ac-dijon.fr

Description des épreuves:

- **Épreuve écrite d'admissibilité (durée 2h30) :**

A partir d'un texte littéraire :

- Première partie sous forme d'évaluation de la compréhension, ainsi que des qualités littéraires,
 - Deuxième partie sous forme de rédaction,
- La qualité de langue est prise en compte dans les deux parties de l'épreuve.
A partir de cette épreuve écrite, une sélection sera effectuée, et les meilleurs candidats seront convoqués à l'épreuve orale.

- **Épreuve orale de pré-admission (durée:10 à 15 minutes) :**

Évaluation des capacités relatives à l'expression et à la compréhension orale.

32 élèves maximum pourront être pré-admis à l'issue de l'épreuve orale, et une liste supplémentaire sera établie le cas échéant

Elèves scolarisés en France :

Constituer le dossier de candidature (à télécharger sur le site) pour être convoqué(e) à l'épreuve écrite, et l'envoyer au Lycée International Charles De Gaulle dans les délais impartis.

Elèves scolarisés à l'étranger :

Constituer le dossier de candidature (à télécharger sur le site) et l'envoyer au Lycée Charles De Gaulle dans les délais impartis. Prendre contact avec le lycée pour que le chef de section organise l'épreuve dans l'établissement à l'étranger.

Elèves étrangers anglophones :

Des dispositions spécifiques sont possibles : prendre contact avec le Lycée Charles De Gaulle

☛ **HEBERGEMENT - INTERNAT**

Internat filles et garçons :

Priorité donnée aux élèves les plus éloignés

Fonctionnement :

Internat ouvert du lundi 8h00 au samedi 12h00

Possibilité d'accueil le dimanche soir sous réserve d'un nombre suffisant de demandes.

DETAIL DES AMENAGEMENTS HORAIRES DISCIPLINAIRES
DE LA SECTION INTERNATIONALE BRITANNIQUE
EN CLASSE DE PREMIERE ET TERMINALE

| | Horaire du tronc commun | Horaire de la section internationale |
|------------------------|--|---|
| 1^{ère} | LVA anglais 2h30 Histoire-géographie 3h | Langue et Littérature anglaises 7h dont 1h est consacrée à la préparation du Cambridge Advanced Exam (CAE) Accompagnement personnalisé 1h Histoire-géographie 5h en anglais |
| T^{er} | LVA anglais 2h Histoire-géographie 3h | Langue et Littérature anglaises 5h Histoire-géographie 5h en Anglais |